



VOTE DES GRANDS ÉLECTEURS

Ça passe pour Joe Biden

La majorité des 538 grands électeurs américains ont formellement confirmé la victoire du candidat démocrate, Joe Biden, à la présidentielle du 3 novembre dernier contre son adversaire républicain et président sortant, Donald Trump.

Ce dernier qui a dénoncé des « fraudes » au lendemain du scrutin avait ensuite multiplié les recours en annulation des votes dans plusieurs Etats déclarant ne pas reconnaître la victoire du premier. Les requêtes de Donald Trump ont cependant toutes été rejetées faute de preuves. Il a néanmoins continué d'exercer comme

s'il n'envisageait pas de céder la Maison blanche à quelqu'un d'autre faisant craindre une transition chaotique au sommet de l'Amérique. Le vote du 14 décembre est un obstacle majeur levé sur la voie de la prestation de serment, le 20 janvier prochain de Joe Biden, qui était crédité de 306 grands électeurs là où il en faut 207 pour être déclaré élu. Il est un revers de plus pour le 45^e président américain, Donald Trump, qui avait néanmoins, en quelques occasions, envisagé sa sortie. On ne dira pas par la grande porte.

Page 2

EMPLOI

Une trentaine de jeunes de Sembé formés aux divers métiers



Les jeunes désœuvrés en formation

Une trentaine de jeunes filles et garçons de la communauté urbaine de Sembé, dans le département de la Sangha, suivent gra-

tuitement depuis plus de trois mois, une formation professionnelle en coiffure et en menuiserie pour leur insertion sociale. « Il ne s'agit que de ces deux spécialités, dans un premier temps. Les métiers liés au numérique et bien d'autres vont prochainement s'ajouter », a expliqué le directeur général des Affaires sociales, Christian Mabilia. Pour l'heure, les bénéficiaires ne sont que des jeunes désœuvrés de Sembé. Les autorités ont précisé que les portes du centre de développement social de la localité sont également ouvertes aux jeunes des contrées environnantes.

Page 5

GÉNIE TRAVAUX

Vingt conducteurs de poids lourds obtiennent leur certificat

Durant trois mois et demi une vingtaine de jeunes ont été formés à la conduite des engins de poids lourds pour répondre à la demande des entreprises de la place. Cette formation est le fruit du partenariat entre l'Ecole Génie travaux de l'Académie militaire Marien Ngouabi et le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea).

Le directeur général du Fonea, Patrick Ntsiba, a assuré que ces certifiés vont vite être récupérés par les entreprises demanderesse et la deuxième phase de la formation pourrait débuter en janvier 2021.

Page 4



Une vue des apprenants

CONGO TÉLÉCOM

La tutelle appelle le personnel au ressaisissement



Manifestation des travailleurs devant le siège de CONGO-TELECOM

Dans une déclaration rendue publique le 14 décembre à Brazzaville, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a invité les travailleurs de l'opérateur public de télécommunications à ne pas céder à l'intox ni à la désinformation au sujet de l'exploitation de la fibre optique. Les travailleurs de Congo Télécom exigent le retrait d'un contrat de concession de la fibre optique concédé par la tutelle à une société

privée. « Suite à une étude diligente en 2015 par l'ancienne direction de la Société nationale de l'électricité, via un cabinet privé, il a été conclu avec l'aval du régulateur la mise en exploitation de la fibre optique par les opérateurs privés. C'est pour cela que le gouvernement a opté pour le partenariat public-privé en vue de maximiser les investissements de l'Etat », a-t-il précisé.

Page 16

FOOTBALL

Reprise probable des compétitions en janvier

Page 12

Éditorial

Elu !

Page 2

ÉDITORIAL

Elu !

Tout indiquait depuis plusieurs semaines que le nouveau président des Etats-Unis serait bien Joe Biden, mais seul le vote des « grands électeurs » pouvait confirmer cette élection dont Donald Trump contestait, et contestera d'ailleurs toujours bruyamment les résultats. Or c'est bien ce qui s'est passé hier à Washington lorsque le collège des grands électeurs a confirmé la nette victoire du candidat démocrate qui s'installera officiellement dans le mythique bureau ovale de la Maison Blanche le 20 janvier prochain.

Cette page pour le moins agitée de l'histoire américaine se refermant, il importe au plus haut point d'observer avec attention ce qui se passera tout au long des jours et des semaines à venir dans les cercles du pouvoir. Car ce qui va se jouer dans la capitale du plus puissant Etat du monde aura des répercussions politiques, diplomatiques, économiques, financières, militaires importantes sur la gouvernance mondiale : en raison, d'abord, du choix des femmes et des hommes que Joe Biden continuera d'opérer pour traduire en actes les grandes orientations du programme sur lequel il s'est fait élire ; en raison, ensuite, des réponses qui seront apportées à ses propositions par les autres « grands » de ce monde avant même qu'il prenne officiellement ses fonctions.

Sur le premier point, celui du choix des hauts responsables qui l'entoureront, la vision est déjà claire puisque Joe Biden a déjà constitué une équipe très aguerrie : Antony Blinken au Département d'Etat, John Kerry comme Envoyé spécial sur le climat, Linda Thomas-Greenfield aux Nations unies, Lloyd Austin III au Pentagone, Avril Haines au Renseignement, Janet Yellen au Trésor, Jake Sullivan comme Conseiller à la Sécurité nationale, Alejandro Mayorkas à la Sécurité intérieure, Ron Klain comme directeur de son staff. Mais bien des postes importants restent encore à pourvoir.

Sur le second point, en revanche, rien n'est encore joué dans la mesure où les dirigeants des grandes puissances telles que la Chine, la Russie, l'Inde, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne attendent que des actes confirment, ou infirment les bonnes intentions du nouveau président. Etant donné l'héritage diplomatique et stratégique pour le moins agité que lui lègue Donald Trump, Joe Biden est observé par ses pairs avec la plus grande attention. Il va devoir faire preuve à leur égard d'une volonté d'ouverture, de dialogue, d'entente qui seule permettra d'effacer la mauvaise image de l'Amérique dont il hérite.

Plus que jamais donc la Maison Blanche doit être regardée, scrutée même à la loupe.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT brandit la menace de sanctionner les cadres corruptibles

Le comité des membres d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) a menacé, le 12 décembre à Brazzaville, lors de sa session inaugurale, d'infliger des sanctions disciplinaires sévères à l'encontre des membres du parti supposés impliqués dans le détournement des fonds destinés au fonctionnement du parti.

Trois points ont constitué l'ordre du jour : l'analyse de la situation du parti, le rôle des cadres et le rôle des membres d'honneur. Les membres du comité, tournant les fonds, vont écoper encouragé et vous promets le



Pierre Moussa (au centre) entouré des membres du comité d'honneur/Photo Adiac

du jour de la session inaugurale du nouveau comité des membres d'honneur, patronnée par le secrétaire général, Pierre Moussa. Les membres de cette instance ont examiné et adopté le projet de règlement intérieur et le plan d'action 2021. Il s'agit d'une feuille de route sur la base de laquelle le comité des membres d'honneur exécutera son programme d'activités au titre de l'année prochaine. S'agissant des antivaleurs qui gangrènent la société congolaise, en général et le PCT en particulier, le comité des membres d'honneur a mis en place une cellule de réflexion spéciale sur la question. Sa mission est de déceler les présumés fossoyeurs des fonds destinés au parti et d'étudier des mécanismes de répression. A l'issue de l'enquête, les cadres à qui le parti a confié la responsabilité de gérer les structures administratives, à quelque niveau que ce soit, mais qui privilégient leurs intérêts personnels en dé-

des sanctions disciplinaires prévues dans les textes du parti.

« Il nous est fait obligation d'appuyer de bons comportements. En même temps, nous devons combattre les mentalités de certains d'entre nous qui obtiennent des revenus de façon illicite. Après une enquête minutieuse, ceux qui se rendront coupables seront sévèrement punis. Pour dire que l'impunité ne doit plus être de mise. Nous devons rompre avec les comportements pervers du passé », a promis le président du comité des membres d'honneur du PCT, Edgard Diafouka Bambela. S'exprimant à l'occasion, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a promis au comité des membres d'honneur le soutien de la direction nationale du parti pour atténuer les antivaleurs dans le parti. « Je note, avec bonheur, que vous vous appropriez votre nouvelle mission d'observatoire de la lutte contre les antivaleurs. Je vous

soutien sans faille de la direction de notre parti », a-t-il indiqué.

Pierre Moussa a, par ailleurs, profité de cette occasion pour saluer la tenue de la concertation politique de Madingou. Ces assises, selon lui, ont permis à la classe politique de se parler, et de dessiner une « trajectoire devant conduire à une élection présidentielle libre, transparente et apaisée ».

Le comité des membres d'honneur est la chambre des sages du PCT, regroupant les membres ayant la maîtrise de l'histoire du parti. Il est le modérateur et le conseil du parti, avec pour missions, entre autres, d'analyser les dossiers visant la bonne marche du parti. A ce titre, il émet des avis et formule les suggestions au secrétariat permanent, au bureau politique et au comité central. Il compte 44 membres et est dirigé par Edgar Diafouka Bambela. Henri Gankana en est le vice-président.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Jean-Marc Thystère Tchicaya reconduit à la tête du RDPS

A l'issue du 3^e congrès ordinaire tenu du 12 au 13 décembre à Brazzaville, Jean-Marc Thystère Tchicaya a été reconduit au poste de président du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) pour un nouveau mandat de cinq ans.

Les assises du 3^e congrès ordinaire ont permis aux participants de procéder à la révision des instances dirigeantes de l'organisation. Ainsi, ils ont mis en place un comité directeur de 271 membres, un bureau politique de 71 membres, une coordination nationale de 8 membres et une commission de contrôle et d'évaluation de 7 membres.

Ayant bénéficié de nouveau de la confiance des membres de son parti, Jean-Marc Thystère Tchicaya a annoncé qu'il place son prochain quinquennat sous le signe de l'unité, du travail et de la discipline. Il a appelé les

différents promus à plus de responsabilité et à pouvoir mesurer l'ampleur des tâches qui les attendent, avant d'affirmer qu'il est conscient lui également de sa lourde mission dont il va s'employer, avec l'aide de ses collègues, d'assumer avec autant de responsabilité.

Parmi les priorités du prochain quinquennat, a-t-il renchéri, il y a la restructuration des organes intermédiaires et de base du parti ; sachant que les batailles politiques se gagnent à la base, et la préparation des prochaines échéances électorales dont la plus éminente est l'élection présidentielle de mars 2021.



Jean Marc Thystère Tchicaya

A cet effet, le plenum des congressistes a invité le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à se porter candidat au scrutin présidentiel de 2021. Jean Marc Thystère

Tchicaya compte mobiliser les membres de son parti à travailler davantage pour la réélection dès le premier tour du candidat de la majorité présidentielle.

Rappelons qu'à l'ouverture des

travaux, le président du RDPS avait émis le vœu de voir l'élection présidentielle se dérouler dans la paix et la tranquillité comme l'a été la concertation politique de Madingou, dans la Bouenza, premier acte de ses préparatifs ; indiquant de ce fait que les périodes électorales sont souvent des moments de violences aveugles.

Notons que plusieurs partis politiques de la majorité présidentielle ont été présents à l'ouverture et à la clôture des assises du 3^e congrès ordinaire du RDPS qui a été placé sur le thème : « *Militantes, militants et sympathisants du RDPS, dans l'impératif de consolider la démocratie congolaise, revitalisons notre parti dans l'unité, le travail et la discipline* ».

Roger Ngombé

VIE ASSOCIATIVE

Le Rassemblement pour le "Oui" change de dénomination

Le groupement d'associations politiques de soutien au chef de l'Etat s'appellera désormais "DSN ou Rien". Sa sortie officielle est prévue pour le 27 décembre prochain au Palais des congrès de Brazzaville.



Une vue des membres de la plate-forme "DSN ou Rien" lors de l'assemblée générale Adiac

Créé en 2015 pour soutenir le "Oui" lors du référendum constitutionnel de 2015, le Rassemblement pour le "Oui" est composé de la dynamique Po na Ekolo ; L'œil neuf ; la DSSUP ; le M2NR et de bien d'autres associations politiques.

Compte tenu du contexte actuel, ce cartel associatif de la majorité présidentielle est désormais dénommé "Denis Sassou N'Guesso ou rien". Il poursuit le même objectif : mobiliser les foules autour du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, afin de garantir sa réélection à la magistrature suprême l'année prochaine, si jamais, il se portait candidat. « *Les organisations membres du Rassemblement pour le Oui s'engagent à lancer une plate-forme "DSN ou Rien". Elle se veut être un instrument de mobilisation au service d'une victoire dès le premier tour* », a indiqué le groupement dans une déclaration publiée le 10 décembre à Brazzaville, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

En vue de renforcer la dynamique, le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) que dirige Donald Mobobola a intégré la plate-forme, le 11 décembre. Composé de quelques dizaines d'associations politiques, le MJP s'est engagé à soutenir la vision de l'ex-Rassemblement pour le Oui, afin qu'ensemble ils mobilisent en faveur de leur candidat. Pour ce faire, ils ont convenu d'effectuer très prochainement des descentes à la base pour susciter l'adhésion massive de la population.

Firmin Oyé

IMPORT-EXPORT

Le Congo entend renforcer sa chaîne de transport

La République du Congo a un potentiel pour développer une économie de transit, grâce à sa position géographique et son port en eau profonde de Pointe-Noire. Avec la construction ces dernières années des routes d'intégration, le pays peut servir les pays voisins aussi bien en importation qu'en exportation.

Le Congo vient de se doter, le 7 décembre dernier, d'une nouvelle stratégie de promotion des investissements, un document d'une centaine de pages qui dévoile son grand potentiel économique notamment des infrastructures de transport. Par cette feuille de route, les autorités espèrent ainsi séduire des investisseurs étrangers et relancer l'économie nationale impactée par la crise sanitaire et la baisse des cours du pétrole. Le pays reste encore un corridor naturel de transport dans les deux sens entre le port de Pointe-Noire et les pays d'Afrique centrale ou leurs régions enclavées. La nouvelle stratégie prône une revalorisation du secteur portuaire, mais en tenant compte des nouvelles données de reconfiguration économique et des réseaux de transport au niveau de la sous-région. « *Il faut pour cela, que la chaîne de transport s'améliore, et que son exploitation soit rentable* », souligne le document. Cette position du Congo lui donne aussi des ouvertures vers le développement d'un carrefour commercial, à condition que les créneaux porteurs soient bien identifiés et que les ressources institutionnelles et humaines soient préparées à ces défis. La construction de la route Brazzaville - Pointe-Noire qui complète le Chemin de fer Congo-Océan constitue un atout supplémentaire pour le pays, et aussi pour la sous-région, en vue de relancer et de renforcer l'économie de transit.

Il faut ajouter des atouts liés à la position géographique du pays qui lui fait partager ses frontières avec cinq pays de la région, lui ouvrant de ce fait des portes commerciales sur un grand marché régional, dont celui de la République démocratique du Congo qui compte près de 80 millions d'habitants et autant de consommateurs, et sur le mar-



Les activités portuaires à Brazzaville-Adiac

ché gabonais avec un pouvoir d'achat élevé.

Lors d'une cérémonie de réception de quatre nouvelles grues au port autonome de Brazzaville, en novembre 2019, l'ancien ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Fidèle Dimou, avait annoncé l'engagement du gouvernement congolais à réviser les tarifs portuaires jugés exorbitants, ainsi que la convention d'exploitation de cette installation portuaire.

Le port de Brazzaville est désormais doté de deux grues polyvalentes de quarante tonnes et deux autres de six tonnes, qui ont accru la capacité opérationnelle du port et faciliter le trafic, notamment entre le Congo et ses deux voisins, la Centrafrique et la République démocratique du Congo. Les grues de quarante tonnes sont conçues pour manipuler des conteneurs de vingt à quarante pieds, des grumes et du sable. Elles sont installées sur un quai lourd avec une course de translation d'environ 200 m, elles peuvent se déplacer sur une distance de 160 m et sont équipées d'un système d'alimentation électrique.

À noter que l'ambitieuse stratégie de promotion des investissements en République du Congo s'inscrit dans le cadre des Projets d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec) et Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/bois (Pacigof), financés respectivement par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

La Cnop-Congo milite pour la réduction de l'impact du coronavirus sur les activités agricoles

Après plusieurs séances de sensibilisation, les membres de la Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs du Congo (Cnop-Congo) ont promis, le 10 décembre à Brazzaville, au cours du conseil d'administration de cette structure, la publication d'une étude sur l'impact de la Covid-19 sur l'agriculture familiale.

En tenant compte des effets du coronavirus sur la vie des populations paysannes, la Cnop-Congo a réalisé une étude concernant l'impact de cette pandémie sur l'agriculture familiale. A l'issue de celle-ci, un plaidoyer a été fait et une note synthétique en cours de conception sera diffusée dans les prochains jours, afin de présenter la situation de certains agriculteurs congolais. Pour permettre ainsi à ces derniers de faire face aux multiples bouleversements causés par la pandémie de coronavirus, Covid-19, la Cnop-Congo continue de développer des stratégies susceptibles de garantir un bon fonctionnement de l'agriculture familiale. A en croire son président, Médard Séraphin Ntady, la dernière en date est le récent atelier de sensibilisation au profit des producteurs agricoles sur l'impact du coronavirus. Ils ont également accompagné les initiatives économiques des groupements des coopératives, dont huit projets ont bénéficié des financements de la Concer-

tation à travers le programme régional d'Afrique centrale « FO4ACP ».

« Sur les huit projets, sept avaient été financés à la première phase à hauteur de plus de 16 millions de Fcfa. En cette fin d'année, il y a une deuxième tranche qui est versée dans les huit projets qui ont été financés dont le montant s'élève à plus de 40 millions de Fcfa », a expliqué Stéphane Milongo Matongo, chargé de programme à la Cnop-Congo.

Ce conseil d'administration, qui a regroupé plusieurs membres de cette organisation nationale évoluant dans les différents départements du Congo, a permis aux participants de faire le point des activités menées au cours de l'année 2020, en vue d'évaluer les progrès réalisés par rapport au plan stratégique.

Créée en juin 2004, la Cnop-Congo vise le développement du secteur agricole par l'amélioration de ses exploitations et la promotion de ses acteurs en assainissant leur cadre de vie.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

«La synergie pour le mieux vivre ensemble à Djiri» portée sur les fonds baptismaux

La délégation de l'association dénommée « La Synergie pour le mieux vivre ensemble à Djiri » conduite par son président, le Dr. Wildan Legrand Oboungat, a remis le 11 décembre les documents administratifs de son organisation aux autorités administratives de l'arrondissement 9, Djiri, afin de se déployer sur le terrain.

Le document composé du règlement intérieur, statut et autres dossiers a été réceptionné par le secrétaire général de la mairie, Guy Roger Ebongo. Le geste s'inscrivait dans le cadre de la prise de contact en vue d'établir un partenariat avec la mairie de Djiri, explique le président.

Selon lui, l'association ne pouvait pas réaliser les opérations de salubrité, la sensibilisation aux thèmes bien précis ainsi que des formations en faveur de la couche juvénile sans se faire connaître auprès des autorités. « L'acte que nous venons d'accomplir permettra d'accomplir les activités dans les neuf quartiers de Djiri. La feuille de route de la synergie a prévu plusieurs activités qui seront réalisées en fonction des moyens financiers disponibles de l'association »,



Le président de la synergie remetant le document au secrétaire général de la mairie a-t-il déclaré.

Interrogé sur la question des actes du banditisme enregistrés dans cet arrondissement, Wildan Legrand Oboungat a martelé que c'est l'une des raisons de l'existence de son organisation. Elle compte motiver les jeunes à mieux vivre ensemble en se rendant utile dans leur vie quotidienne.

Il a indiqué « en tant qu'ainé nous avons pensé apporter chacun son expérience, ses moyens pour aider la population juvénile confrontée aux multiples problèmes. Les jeunes ont be-

soin d'être conscientisés pour retrouver le droit chemin afin de devenir des piliers du développement ».

Le secrétaire général de la mairie, Guy Roger Ebongo, a loué l'initiative des jeunes tout en les souhaitant la bienvenue dans son arrondissement.

Notons qu'au terme de la cérémonie, l'association a fait un don de fournitures de bureau composé de rame de papier, des registres, des stylos à bille, des correcteurs des crayons, agrafeuses et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION CIVIQUE

Le Congo doit s'employer à mettre en place son programme national de volontariat

La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermella Doukaga, s'est entretenue le 10 décembre à Brazzaville avec Mamadou Ndour Camara, le représentant national Congo de France Volontaires. Au menu des échanges, la promotion du volontariat des jeunes.



Une vue de la ministre s'entretenant avec le représentant de France Volontaires

Les échanges entre les deux personnalités ont porté spécifiquement sur les missions du volontariat, notamment à travers un premier partenariat signé le 17 novembre 2018 dernier, qui arrive bientôt à son terme. Elles envisagent de jeter les bases de la poursuite du partenariat particulièrement dans le cadre du développement de la politique nationale de la jeunesse du Congo.

« L'idée, c'est qu'on puisse à travers le programme national que la ministre a voulu bien soutenir et avec la volonté politique de l'Etat congolais faire en sorte qu'on ait un programme national de volontariat qui permet de mobiliser la jeunesse congolaise afin qu'elle puisse disposer d'un capital d'expérience qui pourrait faciliter son insertion professionnelle. L'idée également c'est de massifier ce programme, de faire en sorte que l'ensemble des jeunes congolais puissent avoir l'opportunité de s'engager comme volontaire, de bénéficier de ce programme, d'accroître leur employabilité

et d'être supérieur aussi socialement que professionnellement », a indiqué Mamadou Ndour Camara, à l'issue de l'audience, satisfait du fait que la ministre lui a prêté une oreille attentive en réaffirmant son soutien pour travailler en vue de la concrétisation du programme national de volontariat de la République du Congo. Mamadou Ndour Camara a souligné que cette nouvelle convention va permettre d'enrôler les jeunes congolais

dans les missions de développement d'intérêt général. « Ils pourront mettre à la disposition de la société congolaise leurs expériences, leurs engagements, leurs qualifications pour contribuer au développement du pays, augmenter leurs employabilités dans les secteurs de la vie. Nous allons les accompagner pour qu'ils y aient une véritable insertion professionnelle », a-t-il conclu.

Rappelons que France Volontaires est un opérateur de l'Etat français en matière de volontariat. C'est une organisation basée sur quatre collèges, à savoir le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Collège des collectivités territoriales françaises, un collège des Associations notamment des affiliations de jeunesse et d'envoi des volontaires dans le monde et un collège des personnalités qualifiées. Cette plateforme qui réunit l'ensemble des acteurs du volontariat français est présente au Congo pour soutenir le volontariat aussi bien national qu'international.

Guillaume Ondzé

EMPLOI

Vingt jeunes formés au métier de conducteurs de poids lourds

Le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea) a organisé, du 3 novembre au 11 décembre, une session de formation de conducteurs des engins poids lourds. Vingt jeunes issus de tous les départements du Congo ont pris part à cette formation à l'Ecole Génie travaux (EGT).



Une vue des apprenants

Cette session, première du genre, est le fruit du partenariat entre le Fonea et l'Ecole génie travaux (EGT) située dans l'enceinte de l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Il était question de répondre à la demande des entreprises en quête des conducteurs des engins de génie travaux et de poids lourds. Vingt apprenants déclarés tous admis ont reçu des certificats techniques élémentaires de fin de formation sanctionnant ainsi les différentes activités de formation reçues. Le major de la promotion, Jean Massamba, a obtenu une moyenne de 16,72, ce qui lui a valu un certificat d'excellence.

Lancée le 3 novembre 2020, cette forma-

tion a permis à ce jeunes d'apprendre durant un mois et demi la manipulation de différents engins de travaux publics. En clôturant la première phase de cette formation en présence du président du Conseil d'administration du Fonea et de son directeur général, le directeur de l'EGT, le colonel Patrick Imat Mouyoki, s'est dit satisfait d'avoir atteint l'objectif visé.

Pour le directeur général du Fonea, Patrick Ntsiba, tout est mis en œuvre pour que ces jeunes soient récupérés par les entreprises.

Notons que la deuxième phase de cette formation débutera en janvier 2021.

G. O.

AFFAIRES SOCIALES

Des jeunes désœuvrés de Sembe en formation

Une trentaine de jeunes filles et garçons de la communauté urbaine de Sembe, dans le département de la Sangha, suivent gratuitement une formation professionnelle sur des métiers visant à faciliter leur insertion sociale.



Les jeunes désœuvrés en formation

s'agit que de ces deux spécialités, dans un premier temps. Les métiers liés au numérique et bien d'autres vont prochainement s'ajouter », a expliqué le directeur général des Affaires sociales, Christian Mabilia.

En réalité, il n'y a pas que les jeunes de la communauté urbaine de Sembe qui ont droit à la formation. Les portes du centre de développement social de la localité sont également ouvertes aux jeunes des contrées environnantes. A Ntam, localité située à quelques kilomètres de Sem-

En rappel, la construction des centres de développement social visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes désœuvrés a été cofinancée par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement. Celui de Sembe, qui fonctionne déjà à plein régime, est composé de 5 bâtiments sur une superficie de 1183m². Le bloc dédié à la formation pratique peut recevoir 16 apprenants par spécialité.

Rominique Makaya

PRIX DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Une cinquantaine de jeunes participent à la 2^e édition

Cinquante-trois jeunes, dont un venu de Libreville au Gabon et cinq de Pointe-Noire, participent à la 2^e édition du prix « Denis Sassou-N'Gusso de l'innovation numérique ». Afin de sélectionner les trois finalistes, une formation d'une semaine a été lancée le 11 décembre à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Les lauréats bénéficieront d'une formation en février 2021, au Caire, offerte par le ministère égyptien des Nouvelles technologies.

Les acteurs intervenant dans cette formation, à savoir le conseiller en charge du numérique du ministre concerné et le directeur général de Huawei, ont, à tour de rôle, présenté le prix et sa plus-value, tant pour les bénéficiaires que pour le pays. Cette session de formation associée au programme de formation « Seeds for the future » (semence du futur), appuyée par la société chinoise Huawei, sera complétée par une évaluation des produits innovants que chaque participant aura conçus.

« Vous bénéficierez d'une formation de haute facture, donnée notamment par les experts de Huawei, ce géant mondial dans les technologies de pointe comme la

être de nos populations », a-t-il relevé.

Le prix de l'innovation numérique engage les créateurs, les jeunes innovants à donner le meilleur d'eux-mêmes pour inventer le futur, pour



Le ministre Léon Juste Ibombo posant avec les postulants et la société partenaire

5G. Vous serez enrichis des expériences nouvelles », a indiqué le ministre de tutelle, avant de rappeler les efforts que déploie le gouvernement congolais en faveur des jeunes start-upers. « L'avant-projet de loi en cours, que nous avons initié, participe au renforcement du dispositif législatif de notre écosystème numérique pour le bien-

apporter leur pierre à l'édifice national en matière du développement du numérique.

Rappelons que lors de la première édition de ce concours tenue en octobre 2019, huit jeunes avaient remporté le prix sur quarante-cinq participants.

Lopelle Mboussa Gassia

COVID-19

Les masques jetés dans la nature, un risque pour l'environnement

L'association Médard Bintsamou a lancé, le 11 décembre à Brazzaville, une campagne de sensibilisation des populations aux inconvénients des cache-nez abîmés abandonnés sur les places publiques et recyclés par les populations.

Le port de masque est capital pour se protéger contre la Covid-19. Ces cache-nez sont jetés dans la nature après usage. Certaines personnes optent pour les dépotoirs, conscientes des risques sur l'environnement, d'autres par contre préfèrent les jeter à même le sol, contribuant ainsi à la pollution de l'environnement. A cet effet, l'Association Médard Bintsamou se propose de créer des bacs à ordures spéciaux pour que les populations jettent les cache-nez utilisés qui pourraient être infectés par le virus. Elle prévoit également de concevoir des incinérateurs spécifiques de ces objets car un déversement incontrôlé peut entraîner

des risques pour la santé publique. De même, une combustion à ciel ouvert pourrait conduire à la libération de toxines dans l'environnement et à une transmission secondaire de maladies à l'homme.

Sur les artères et trottoirs de la ville, les membres de cette association ramassent les masques utilisés pour les jeter dans les ordures et sensibilise au passage les citoyens ainsi que les étrangers vivant à Brazzaville.

« Il faut protéger l'environnement face à la pollution due au Covid-19. Le nombre de masques chirurgicaux utilisés et jetés dans la nature dégrade l'environnement, surtout lorsque ces déchets ne sont pas traités. On doit incinérer les cache-nez mais pas de manière à polluer la nature », a indiqué Novelge Bintsamou, président de cette association.

Les fiches d'information du



Des membres de l'association lors de la campagne de sensibilisation

PNUE sur la gestion des déchets Covid-19 présentent les conseils pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur l'environnement mondial : de la manière de

gérer en toute sécurité l'augmentation des déchets produits en réponse à la crise, à la manière de contrôler les rejets de produits chimiques nocifs dans l'atmosphère, la

terre et l'eau.

Rappelons qu'au Congo le port du masque de protection contre la covid-19 est obligatoire dans les lieux publics.

Fortuné Ibara

DROITS HUMAINS

Le genre exposé à toutes formes de violences

Les vendeuses dans les marchés et les élèves des différents établissements scolaires de Brazzaville ont été sensibilisées, du 25 novembre au 10 décembre, aux violences faites à l'égard des femmes par l'Association congolaise pour l'assistance sociale (ACAS) que dirige Yoan Ibiliki.

La campagne de sensibilisation s'inscrivait dans le cadre des seize jours d'activisme contre des violences basées sur le genre organisés sur le thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez », a indiqué le président de l'ACAS dans un entretien accordé le 11 décembre au journal « Les Dépêches de Brazzaville ».

A travers les canaux d'information via des émissions télévisées, les spots publicitaires, les affiches et banderoles dans les lieux publics, les femmes ont été sensibilisées sur le thème choisi. Il y a eu également la sensibilisation de proximité sur l'importance du thème, l'utilisation de la couleur orange par les Nations unies, symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi que sur les formes de violence, entre autres, les violences physiques, psychologiques, conjugales et sexuelles, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, les femmes ont été informées des dispositions prises par le Congo en matière de lutte contre les violences à l'égard du genre, du numéro vert 1444 du ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au développement en cas d'agression. Ce numéro est disponible à tout moment pour permettre



Des élèves suivant la communication sur les violences

aux victimes de signaler chaque fois les actes de violences.

Avec les élèves, l'échange a été axé sur les slogans, notamment « orangeons nos quartiers pour une prise de conscience collective, stop aux violences faites aux femmes, le corps de la femme est sacré, arrêtons avec le comportement déviant à l'école, levons-nous pour un seul objectif... » A cet effet, l'invite a été faite aux victimes de se rendre dans les services de santé les plus proches dans quarante-huit heures en cas d'agression pour une prise en charge effective.

Pour la représentante du bureau de l'Unesco au Congo, Marega Fatoumata, la violence à l'égard des femmes constitue un obstacle à l'éducation des filles et à leur autonomisation. A cet effet, elle a lancé un appel aux femmes et filles de se lever pour combattre toutes formes de violences basées sur le genre afin de leur permettre de participer pleinement au développement social, économique et politique du pays. L'éducation des filles, a-t-il souligné, est le point précurseur

des changements durables.

La question de violence à l'égard des femmes et des filles a suscité également la réaction du président de la Commission nationale des droits de l'homme, Valère Eteka Yemet, qui a précisé que la violence constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent, ajoutant qu'il est nécessaire d'aider les victimes à dénoncer.

Soulignons que les rencontres ont été rendues possibles grâce à l'appui financier de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, et d'autres partenaires notamment le Fonds des Nations unies pour la population ainsi que le ministère de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Lydie Gisèle Oko

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara annonce la création d'un ministère de la réconciliation nationale

Lors de son investiture, le 14 décembre pour un nouveau mandat, le président Alassane Ouattara a annoncé la mise en place, dans les prochains jours, d'un ministère en charge de la réconciliation.

La cérémonie solennelle de prestation de serment du chef de l'Etat ivoirien s'est déroulée en présence de nombreux chefs d'Etat, parmi lesquels le président congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Alassane Ouattara a aussi exhorté son Premier ministre, Hamed Bakayoko, à reprendre les discussions avec les partis politiques dans la perspective de la tenue des législatives d'ici la fin du premier trimestre : « J'invite l'ensemble des partis politiques à saisir cette opportunité », a-t-il déclaré.

Après avoir prêté serment sur la Constitution, et reçu le grand collier de l'Ordre remis par la grande chancelière Henriette Diabaté, le président réélu a pris la parole pour remercier les chefs d'Etat qui ont pris part à la cérémonie d'investiture, ainsi que les autres invités, remerciements égale-

ment aux électeurs.

Par ailleurs, Alassane Ouattara est revenu sur le scrutin du 31 octobre qui « a donné lieu à des violences et des actes intolérables constitutifs d'infractions pénales. Ces actes graves ne doivent pas rester impunis ».

De son côté, le président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné, est revenu sur le fameux débat sur la légalité ou l'illégalité de la candidature d'Alassane Ouattara à un nouveau mandat. Il a déploré que « ce débat ait d'ailleurs quitté son domaine naturel, à savoir le droit, pour devenir un débat politique et que tout le monde y soit allé de son interprétation. Quand le Conseil constitutionnel déclare qu'un candidat est éligible, il est éligible. Et quand le Conseil constitutionnel déclare qu'un candidat est élu, il est élu ».

Alassane Ouattara a été déclaré vainqueur du scrutin du 31 octobre dernier dès le premier tour après avoir recueilli plus de 94 % des voix. L'opposition a boycotté cette élection jugeant ce troisième mandat consécutif comme « anticonstitutionnel ».

Yvette Reine Nzaba

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA VEUVE MBOUANO NÉE NTSIÉKILAGUÉ JULIENNE

Mercredi, le 16 décembre 2020



- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville,
- 10h00 : recueillement sur place,
- 11h00 : messe dans la salle V.I.P,
- 12h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville,
- 14h00 : fin de la cérémonie.

La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

fille de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme




NÉCROLOGIE



L'Eglise Kimbanguiste est en deuil. Elle pleure depuis le mercredi 9 décembre 2020, le Révérend Jean Timothée Biangui, président délégué du collège exécutif national de l'Eglise Kimbanguiste du Congo-Brazzaville. La veillée funéraire a lieu au domicile du défunt, sis au n° 27 de la rue Nkoua, à Kisoundi (Makélékélé). L'inhumation est prévue le mardi 22 décembre à Toulou Mongo dans le district de Boko, département du Pool. Auparavant, il lui sera rendu, le lundi 21 décembre 2020, un hommage digne de son rang au Centre administratif et d'accueil au plateau des 15 ans.

MONNAIE/ AFRIQUE DE L'OUEST

L'Eco remplace le franc CFA

L'accord monétaire qui a été conclu, il y a un an, avec les pays de l'Uémoa, a été ratifié par le parlement français le 10 décembre. L'Eco, symbole d'une souveraineté monétaire d'Afrique de l'ouest, remplace le franc CFA.

Le préambule de l'accord ratifié par le Parlement français prévoit le changement de dénomination du franc CFA. A brève échéance, de nouveaux billets de banque en Eco seront émis. Le franc CFA était fabriqué par la Banque de France.

Histoire du franc CFA

Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de 14 pays africains membres de la zone franc. Il s'agit du Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, qui constituent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa), dont l'Institut d'émission est la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (BCEAO) ; et du Cameroun,

la RCA, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, qui constituent la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), dont l'Institut d'émission est la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).[1]

Cette monnaie est née le 26 décembre 1945, jour où la France a ratifié les accords de Bretton Woods et a procédé à sa première déclaration de parité au Fonds monétaire international. Il signifie alors « franc des Colonies françaises d'Afrique ». Il prendra par la suite la dénomination de « franc de la Communauté financière africaine » pour les Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), et « franc de la Coopération financière en Afrique centrale » pour les pays membres de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac).

Le passage du franc CFA

à l'Eco en Afrique de l'Ouest
Le franc CFA est donc un nom et héritage de la colonisation française. Un accord monétaire a

été signé, le 21 décembre 2019, entre la République française et les 8 pays de l'Uémoa. Il acte la fin du franc CFA. Les nouveautés nées de cet accord sont :

- La France ne siègera plus au conseil de la BCEAO. Jusqu'ici, elle était représentée par le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France. Ils participaient aux deux réunions annuelles, dont l'une se déroulait impérativement à Paris.

- Les pays de l'Uémoa, qui ont adopté l'Eco, ne déposeront plus la moitié de leurs réserves de change auprès du Trésor français. Ce qui était une obligation. Celle-ci était perçue par les détracteurs du franc CFA comme une dépendance vis-à-vis de la France.

Par contre, Paris va continuer à jouer son rôle de garant pour la nouvelle monnaie, l'Eco, en maintenant une parité fixe avec l'euro (1 euro = 655,96 francs CFA) [2], y compris en cas de dépréciation de la devise européenne. Ce dernier point relèverait d'« une demande des Etats africains eux-mêmes,

garantir la convertibilité de la monnaie permet lorsqu'il y a des situations instables dans beaucoup de pays de continuer à soutenir d'une certaine façon l'économie», a indiqué le député rapporteur du projet de ratification, Jean-François Mbaye.

Pour ce dernier, c'est « une responsabilité financière énorme que la France va endosser, sachant que les réserves ne seront plus sur le compte d'opérations du Trésor public français. »

Les difficultés à faire de l'Eco une monnaie de la CEDEAO

Pour faire de l'Eco une monnaie commune des 15 pays de la Communauté (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée - Bissau, Mali (suspendu), Niger, Sénégal, Togo, Nigeria, Sierra, Ghana, Liberia), il faudrait créer une banque centrale, arrêter un régime de change, adapter les systèmes informatiques et les administrations -Il a fallu une quinzaine d'années à l'Europe.

Pour l'heure, les conditions ne semblent pas remplies pour la création d'une zone monétaire unique.

En cause, la chute de la croissance en Afrique de l'ouest liée à la crise du coronavirus. Ce qui rend difficile le respect des critères de convergence, concernant l'inflation, la dette et les déficits publics.

A cela s'ajoute un manque de volonté politique, d'aller vers une monnaie unique à 15 pays, compte tenu des difficultés économiques de la région, mais aussi d'une culture monétaire différente et d'un héritage colonial différent. Il s'agit-là des pays d'obédience anglophone (Nigeria, Ghana, Sierra Léone, Liberia).

En septembre 2020, lors du sommet de la CEDEAO à Niamey, le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a exhorté ses homologues à élaborer une nouvelle feuille de route tout en maintenant une approche graduelle pour le lancement de la monnaie commune.

Noël Ndong

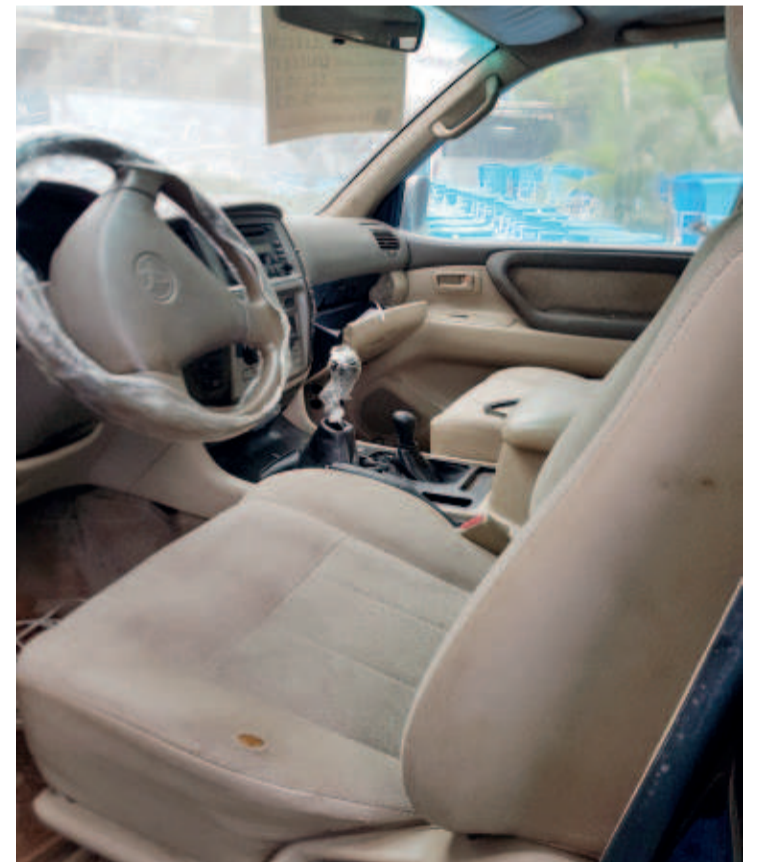
unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville

B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau

Téléphone: +242068900090 / +242066525022

Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | <http://www.unicef.org/congo/french>



AVIS DE VENTE N° CBRA_ OPS_ADMIN_003-2020

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant le véhicule ci-dessous cité :

- Un véhicule Toyota Land Cruiser Station Wagon, 95 000 Km.

NB : le moteur de ce véhicule est segmenté, il faut également revoir le circuit de climatisation et changer le compresseur.

Conditions générales de vente :

1. Le véhicule est cédé en l'état et est visible au Bureau de l'UNICEF à Pointe-Noire au 309 Avenue Marien NGOUABI
2. Les visites peuvent se faire sur site sans ren-

dez-vous de 09 heures à 16 heures tous les Mardis et Jeudis du 08 au 17 décembre 2020

3. L'acheteur prendra en charge la manutention et le transport ;
4. L'offre doit être déposée, sous pli fermé au Bureau de l'UNICEF à Brazzaville ou à Pointe-Noire avec la mention « Offre pour le lot numéro _____, A l'attention de la Chargée des opérations ». L'offre devra obligatoirement comporter les contacts téléphone/adresse domicile/email de l'acquéreur potentiel ;
5. La date limite de dépôt des offres est fixée au Jeudi

17 Décembre 2020 à 16 heures précises ;

6. L'ouverture des plis se fera en comité interne et le gagnant sera contacté via son email et son numéro de téléphone.
7. Si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste, le suivant sera immédiatement contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements ;
8. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres trop basses.
9. La vente définitive du véhicule se fera sous réserve de l'obtention de l'IM4

LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS ...

CONTINUONS À MAINTENIR LES GESTES BARRIÈRES AFIN DE RÉDUIRE SA PROPAGATION

ET PASSER DE BONNES FÊTES!



AG Partners Congo
PUBLICIS
COMMUNICATIONS

COVID-19

La diaspora congolaise à l'épreuve des mesures sanitaires

A cette période de l'année, place aurait normalement été donnée aux préparatifs puis aux festivités habituelles de Noël et du nouvel An. Et pourtant, la pandémie de la Covid-19 tient encore le haut de l'actualité. Le quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» revient sur la manière dont la diaspora congolaise a vécu les mesures sanitaires, depuis le 17 mars dernier. Série de rétrospectives recueillies auprès des Congolais. Aujourd'hui, Marie-Cécile Mackoubily, présidente de l'association Afrique Terre Origine (ATO), chargée du genre Club 2002 PUR France-Europe.

La présidente de l'association Afrique Terre Origine remarque d'emblée que les femmes ont été les plus impactées par le confinement, dans un épuisement silencieux, à cause des tâches fondamentales relatives à la vie quotidienne. Elles ont porté le fardeau de l'éducation des enfants. Au-delà de cette forme d'inégalités de genre persistantes dans notre société, elle veut plutôt inviter l'humanité à tirer un certain nombre de leçons des sévices de ce petit virus qui a mis le monde à genou.

«Il est entré dans nos vies sans crier gare, comme une mauvaise blague, au point de devenir au fil des jours un cauchemar, comme une nuit de sommeil dont on n'aurait pas à se réveiller»,

confie la chargée du genre. Pour elle, 2020, faisant fi des échanges de bons vœux dans la joie et des embrassades, aura été une année qui s'est révélée, sans préavis, immédiatement cauchemardesque. En dressant un inventaire, cela a été une continuité de mauvais rêves éveillés; chaque jour, sans exception, a été marqué par son lot d'hospitalisations / réanimations, de décomptes macabres de décès journaliers. Les gens ont dû, malgré eux, apprendre à vivre de manière différente au quotidien en changeant leurs rapports avec les autres. La vie s'est articulée autour du respect des mesures-barrières : se tenir à distance de ce et ceux que l'on aime; vivre entre



Marie-Cécile Mackoubily
peur et solitude ; port de masques ; utilisation du gel hydro-alcoolique; rinçage de mains; aération des espaces de vie; être à l'écoute de son corps et surtout déceler le moindre changement: toux, rhume, et devoir s'isoler, malgré l'inquiétude, dès le premier symptôme. Marie-Cécile Mackoubily s'interroge : qu'avons-nous appris de cette pandémie ? «Nous avons appris la

nostalgie d'hier et l'inconscience de prendre la vie comme elle vient. Nous avons appris que nous devons être solidaires pour nous en sortir, nous préserver, nous protéger. Opérer; avant tout, une protection des autres, les plus vulnérables, nos aînés, les plus fragiles».

Elle constate que cette pandémie a mis en lumière le rôle des emplois à prédominance féminine en général, plus particulièrement celui des soignants avec leur nécessité, mais aussi, en l'occurrence, leur extrême vulnérabilité. Ils ont été en première ligne face à cette pandémie. «Avoir des hôpitaux, c'est bien ! Mais ne pas disposer d'un personnel qui va convenablement avec, cela ne sert pas à grand-chose». Ainsi s'est remise au goût du jour: la solidarité. Que ce soient les étudiants, le personnel des Ehpad, les familles vulnérables, tout le monde a été sur le pont en se serrant les coudes, en s'entraïdant, se soutenant jusqu'à accepter des sacrifices.

Cet élan de solidarité s'est traduit, pour l'association

ATO, par la mise en place de l'une des actions en faveur du personnel soignant de l'hôpital Saint-Antoine, dans le 12^e arrondissement de Paris, au service de cardiologie, pendant le confinement. Des collations ont été offertes, pour atténuer, de temps en temps, la lassitude de nombreuses heures d'astreinte. «Une manière de leur dire merci pour leur dévouement», affirme la présidente de l'association.

Elle salue la riposte à la Covid-19 des pays africains tant décriés à cause de leurs structures sanitaires défaillantes.

Pour elle, la bataille contre la Covid-19 fut rude. Elle la compare à un long voyage ponctué de permanentes turbulences en espérant l'atterrissage sur terre pour bientôt. «A nous de garder le cap avec les mesures barrières et bientôt ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir malgré les cicatrices. Que 2021 apporte la délivrance et la fin du cauchemar avec l'arrivée du vaccin».

Marie Alfred Ngoma

BGFIBank Congo au chevet des personnes âgées

Dans le cadre de la célébration de la sixième édition de la journée de solidarité avec les communautés locales dénommée « BGFIDay », instituée par le Groupe BGFIBank via sa Fondation, BGFIBank Congo a remis, le 5 décembre 2020 à Brazzaville, des kits de première nécessité aux personnes âgées de l'hospice Les petites sœurs des pauvres de la cathédrale Sacré-cœur.



Composés de vivres secs, du matériel d'entretien et des produits de première nécessité essentiellement des couches, des draps, du riz, de l'huile, du lait, des boîtes de conserves...

Ce don a été réceptionné par la mère supérieure de ladite maison gérée par une congrégation des sœurs catholiques, la sœur Virginia Mbaogu. La commémoration de cette journée pour le groupe BGFIBank vise, en effet, à promouvoir le sens de l'engagement en matière de responsabilité sociétale de sa fondation, contribuer au développement du tissu social dans les territoires d'implantation, développer la fierté d'appartenance au sein du groupe, créer des liens et renforcer la cohésion d'équipe en interne.

« C'est avec beaucoup de joie que nous

remercions BGFIBank Congo qui nous a fait ce don, qui vient en quelque sorte soulager les difficultés auxquelles nous faisons face au sein de notre maison. Cette année est particulièrement difficile pour tout le monde surtout en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19. Nous sommes très reconnaissantes face à ce geste car nous ne vivons que des dons », a déclaré la sœur Virginia Mbaogu.

Célébrée à la mi-décembre de chaque année,



BGFIDay encourage l'ensemble des salariés à s'organiser au sein de leurs filiales en vue d'identifier et concevoir un projet à mettre en œuvre au bénéfice de leurs communautés d'accueil, à s'impliquer et se mobiliser pour cette journée



de solidarité qui fait partie de la culture de l'entreprise.

« C'est depuis 2015 que la fondation BGFIBank a instauré une journée dénommée BGFIDay. C'est une journée pendant laquelle nous organisons des actions en faveur de nos communautés locales. Aujourd'hui pour cette sixième édition, nous avons choisi de visiter l'hospice des personnes âgées dénommé Les petites sœurs des pauvres et de partager ce moment avec ces personnes de troisième âge », a expliqué Hode Boukinda Onanga, secrétaire exécutif BGFIBank Congo et ambassadrice filiale de la fondation BGFIBank.

Au terme de cette journée, la délégation de BGFIBank Congo a procédé à la visite des locaux dudit hospice qui date de 1995.

Présente depuis 20 ans, BGFIBank Congo est une filiale du Groupe BGFIBank créé au Gabon en 1971 sous la marque Banque de Paris et des Pays-Bas. Elle emploie 241 salariés à ce jour.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CEDEAO réaffirme son engagement à soutenir l'Accord de Paris

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a annoncé, le 11 décembre, son engagement à soutenir la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ou l'Accord de Paris adopté lors de la Cop 21.

« Il n'y a pas de temps à perdre pour répondre à l'urgence climatique, et cela ne pourra se faire sans l'action de tous, dans un esprit de solidarité et de responsabilité. En raison de la pandémie de la Covid-19, la COP26 de la CCNUCC a dû être reportée en novembre 2021, mais cette crise sanitaire aux conséquences multiples sur le plan économique et social ne doit pas entamer la mobilisation ni retarder l'action », a encouragé Sékou Sangaré, commissaire de l'Agriculture, de l'Environnement et des ressources en eau de la CEDEAO. Inscrite dans ce nouvel ordre mondial environnemental, la communauté sous-régionale ne manque pas l'occasion d'acclamer l'initiative conjointe du secrétaire général des Nations

unies, António Guterres, du Premier ministre britannique Boris Johnson et du président Emmanuel Macron, avec pour objectif de réussir le pari de maintenir l'augmentation de la température, si possible à 1,5°C. « La CEDEAO réitère l'importance d'une action collective pour soutenir la mise en œuvre effective des CDN et de l'Accord de Paris, dans le cadre d'une approche solidaire et concertée, en commençant par l'échelle régionale. La Commission de la CEDEAO s'associe donc à cette mobilisation collective en soutenant les efforts de ses États membres dans le cadre de sa mission et de ses compétences d'attribution », a affirmé Jean-Claude Brou, président de la Commission.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Fally Ipupa lance « Tokoos II »

Le nouvel album de Fally Ipupa sera disponible, le 18 décembre, sur les plateformes de téléchargement légales et d'écoutes (physique).

FALLY IPUPA



NOUVEL ALBUM LE 18 DÉCEMBRE

A Brazzaville, la maison Eye Mysterious Event promet d'organiser une production scénique de cet opus une fois les mesures barrières liées à la pandémie du coronavirus levées.

Pour son deuxième projet ouvert au monde, Fally Ipupa dit Dicap la merveille a prévu seize titres y compris cinq bonus track exclu physique. Il s'agit des titres ci-après : "Milolo" ; "Obomanga" ; "Likolo" ; "Nairobi" ; "Juste une fois" ; "8^e merveille" ; "Amore" ; "Oza yanga" ; "Santé" ; "Si tu me laisses t'aimer" ; "Un coup" ; "Mon bébé" ; "Couleur" ; "Madany" ; "Migrant des rêves" ; "Animation" sont les chansons contenues dans cet opus. Quant aux bons tracks- exclu physique, il s'agit de : "Jolie" ; "Fais ta vie" ;

"Oublier" ; et "Message".

Parmi ces titres, Fally Ipupa a réalisé des featuring avec quatre artistes francophones, à savoir Ninho, Matt Pokora de nationalité française, Naza et Dadju. Quelques jours avant sa sortie officielle, l'opus de Fally Ipupa mis en prévente est déjà en rupture de stock chez Amazon et au Fnac. C'est pour la deuxième fois que le premier site marchand du monde se retrouve en cette situation à l'espace d'une semaine. Ce qui augure un bon début. Toutes ces maisons

s'évertuent pour réapprovisionner cet album dès que possible. Pour les Congolais, la maison Eye Mysterious Event promet de mettre à la disposition de tous ceux qui veulent s'en procurer un lot des disc-compact (CD) au Fnac de Brazzaville à compter de ce 20 décembre soit deux jours après sa sortie officielle.

« Tokoos I », un album de soixante minutes quarante-neuf secondes, lancé en 2017, avait connu la participation de plusieurs artistes, tels que MHD, Wizkid, Aya Nakamura, Booba ou encore R-Kelly, Shay, et KeBlack & Naza dans "Mannequin". Il était constitué des chansons suivantes : "Kiname" ; "Esengo" ; "Na Lingui Yé" ; "Yakuza" ; "Mannequin" ; "Tout le monde danse" ; "Guerrier" ; "Siamois DSK On The Beat" ; "Posa" ; "Ça va aller" ; "Jeu-di soir" ; "Bad Boy" ; "Boulé" ; "Belle-fille" ; "Champ" ; "Juste une danse" ; "Eloko Oyo". Rappelons que « Tokoos II » est le deuxième album international de Fally Ipupa et le sixième album studio de sa carrière.

Bruno Okokana

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Plusieurs décisions ont été prises à l'issue des travaux

Sous la présidence de Jean-Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat, chef du Département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, la session budgétaire du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) tenue le 9 décembre à son siège social s'est achevée par l'adoption de plusieurs délibérations et recommandation qui s'inscrivent dans la poursuite des objectifs visant à rendre le PAPN plus performant dans un domaine de plus en plus concurrentiel en dépit de la conjoncture économique difficile due à la pandémie du coronavirus Covid 19.

Au terme de l'examen de la situation générale du Port Autonome de Pointe-Noire au 30 septembre 2020, le Conseil a relevé que les indicateurs économiques sont à la baisse compte tenu de la pandémie Covid-19 qui impacte négativement l'économie mondiale en général et celle de notre pays en particulier.

En dépit des indicateurs économiques inquiétants constatés, le Conseil a noté avec satisfaction les réalisations du PAPN au 30 septembre 2020, qui s'inscrivent dans la poursuite de la politique



Une vue des administrateurs lors de la session budgétaire 2021

stratégique. Ainsi, on peut citer : l'inauguration des quais G, D et polyvalent du Port de Pointe-Noire ainsi que d'une unité industrielle de la société Grands Moulins du Phare (SGMP) du groupe SOMDIAA, par son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, l'organisation par le Port Auto-



Jean-Louis Osso, président du CA du PAPN lors de la session

nome de Pointe-Noire de la 3^e conférence de concertation sur la protection de l'environnement et le développement durable des ports africains à Pointe-Noire, la signature d'un marché relatif à l'acquisition du logiciel THEMIS pour le contrôle des mouvements des navires au Port de Pointe-Noire, la séance de travail entre la Task-Force et la Communauté portuaire en vue de la relance des activités économiques par le Gouvernement de la République après le début du déconfinement par palier lié à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), le dépouillement et l'évaluation des offres suite à l'appel d'offres relatif aux projets de construction de nouveaux postes à quai de la phase d'urgence du plan directeur de développement du Port de Pointe-Noire.

Concernant la situation relative à certaines lourdeurs constatées dans le passage portuaire de la marchandise, le Conseil a été ravi de certains résultats obtenus à savoir l'instauration du manifeste électronique et l'instauration par décret d'un point unique de contrôle de marchandises au Port de Pointe-Noire.

Nonobstant la situation relativement préoccupante due à l'indisponibilité de certains remorqueurs pour cause de maintenance, le conseil a été rassuré du renforcement des capacités de remorquage du Port Autonome de Pointe-Noire par la mesure carénage de deux remorqueurs et l'acquisition d'un nouveau remorqueur qui sera livré au premier trimestre 2021.

A la préoccupation évoquée par les Commissaires aux comptes sur les relations de partenariat entre la SOCOTRAM et le Port Autonome de Pointe-Noire, le Conseil s'est réjoui de la perspective imminente de l'aboutissement de ce dossier avec l'appui du ministère de tutelle qui réunira les deux structures dans les tout pro-

chains jours.

Sur cette affaire, le Conseil a porté particulièrement son attention sur le rapport portant sur la mise en œuvre du plan directeur et pour lequel le Port Autonome de Pointe-Noire a sollicité un concours financier de la part des bailleurs de fonds internationaux dont l'Agence française de Développement.

Cependant le Conseil, préoccupé par l'échéance de la date limite du premier versement fixé au 31 décembre 2020, soutient la démarche du Port Autonome de Pointe-Noire dans la recherche de solutions idoines notamment à travers : d'une part l'ouverture d'un compte gage-espèce pour faciliter les transactions financières avec l'Agence Française de Développement et d'autre part l'initiative entreprise par le Port auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) en vue de l'obtention d'une dérogation en faveur du PAPN à la nouvelle réglementation des changes dans la zone CEMAC.

Concernant les modalités d'acquisition et de cession des véhicules de fonction aux cadres ayant perdu le bénéfice de leur indemnité de transport, le Conseil a accédé favorablement à cette requête sous réserve : d'ajuster la période d'amortissement en l'alignant aux pratiques en vigueur au niveau des Services de l'Etat qui fixent ces durées à 5 ans pour les véhicules de fonction de poursuivre la réflexion pour le cas des salariés qui auront perdu leurs fonctions avant, le terme de la période requise.

Au nombre de délibérations adoptées, l'on note la délibération : portant approbation du Rapport d'Activités au 30 juin 2020, approbation du Rapport de Gestion au 30 juin 2020, approbation des états financiers au 30 juin 2020, approbation du Budget exercice 2021 relative aux modalités d'acquisition et de cession des véhicules de fonction aux cadres dirigeants ayant perdu le bénéfice de l'indemnité de transport.

La seule recommandation adoptée est celle demandant à la Direction Générale d'entreprendre les démarches nécessaires à la sécurisation de l'ensemble du patrimoine du Port.

« Malgré la conjoncture présente des actions d'investissements sont réalisés pour permettre au PAPN, principal port d'entrée du trafic marchand continue à jouer un rôle prééminent dans l'économie nationale. C'est ici l'occasion de redire tout l'intérêt pour notre établissement de continuer de mettre un accent sur les investissements afin d'accroître ses revenus mais également à continuer à réduire ses charges dans la mesure du possible », a conclu Jean Louis Osso.

TÈRE ÉDITION « LADY UNIVERSITIES »

Yésodie Bokolo remporte la couronne

Agée de 19 ans et étudiante en deuxième année de management d'entreprise à la Haute école Leonard De Vinci (HELDV), Yésodie Bokolo Ndossa a été sacrée « Lady universities » lors de la soirée finale du concours qui s'est tenue le 13 décembre à Brazzaville.

Yésodie Bokolo Ndossa est la toute première détentrice du titre du concours « Lady universities », ayant mis aux prises huit étudiantes en provenance de huit universités implantées à Brazzaville, à savoir : l'Institut supérieur de gestion, la faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi, l'université Henri Lopes, la Haute école Leonard De Vinci, l'Institut supérieur de commerce Cerec-Iscom, l'Ecole africaine de développement, l'Institut supérieur polytechnique-université et l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises.

Sceptique à l'idée de participer à ce concours interuniversitaire, la jeune étudiante

s'était vite ressaisie dès qu'elle avait été sélectionnée comme représentante de son université. « Je suis très fière de moi aujourd'hui et contente d'avoir été couronnée Lady universities 2020. Cela n'a pas été facile car j'ai dû travailler durement afin de rédiger et présenter devant le jury un projet de qualité puis prêter avec élégance lors de cette soirée », a déclaré Yésodie Bokolo Ndossa.

Aux autres candidates n'ayant pas démerité, elle leur a félicité pour tous les efforts fournis et leur a encouragé de considérer cette expérience comme un vrai moment de rencontre, de découverte et de partage. Au titre de Lady universities 2020, la lauréate bénéficiera d'un voyage aller-retour Congo-Sénégal, du financement de son projet portant sur l'autonomisation des femmes rurales et d'un exemplaire du livre « Entreprendre en Afrique » de Cyril Gael Bokilo.

Outre la miss, Sagesse Gambou, étudiante en 1ère année de logistique et transport à l'Institut supérieur polytechnique-université et Ruth Bongomas, étudiante en 3e année d'administration des entreprises à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises, se sont respectivement positionnées première et deuxième dauphines.

Notons que pour cette première édition du concours « Lady universities », le public a apprécié l'initiative et a souhaité qu'elle se poursuive. « Il s'est déjà tenu dans les années antérieures, à Brazzaville, des concours interuniversitaires qui prônent l'intellect et non les attributs physiques. Malheureusement, ces initiatives ont été éphémères. Espérons que ce ne soit pas le cas pour Lady universities sinon ce serait regrettable. Aussi, le comité d'organisation doit communiquer régulièrement sur les ac-



tivités et efforts menés par la miss durant son mandat », a estimé Jelnie Egnie, une Brazzavilloise assistant à la soirée.

Par ailleurs, le public a exhorté le comité d'organisation à faire preuve de plus de

professionnalisme dans l'organisation de l'événement lors de ses prochaines éditions car il y a eu beaucoup d'amateurisme et un manque de concentration de la part de certaines candidates.

Merveille Atipo

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES HYDROCARBURES

DIRECTION DU CONTRÔLE FIDUCIAIRE

BP : 2120
TEL : (242) 81.37.40

N° 20-1106 /MHC/DGH/dcf

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

Brazzaville, le 14 DEC. 2020

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

AUX

Responsables des cabinets d'audit

Objet: Report de la date limite du dépôt des dossiers de réponses à l'avis à manifestation d'intérêt.

Mesdames/Messieurs,

Je vous informe que la date limite de dépôt des dossiers de réponses à l'avis à manifestation d'intérêt n°20-01/MHC/DGH du 7 décembre 2020, relative au recrutement des consultants pour la réalisation des audits des coûts pétroliers au titre des exercices 2018 et 2019, initialement prévue le 14 décembre 2020, est reportée au **17 décembre 2020 à 14 heures précises.**

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

REPUBLIQUE DU CONGO
* * *
La Directrice Générale
Teresa GOMA.-

JUDO

Les clubs militaires de Brazzaville équipés

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de vulgarisation et de l'accompagnement des différents clubs de la République du Congo, le candidat à la présidence de la Fédération congolaise de judo disciplines associées (Fecojuda), Me Francis Ata, a doté le 12 décembre certains militaires de Brazzaville des kimonos et ceintures.



Comme d'habitude, ce périple de distribution a commencé dans le deuxième arrondissement de Brazzaville Bacongo au camp de la milice où s'entraîne As gendarmerie karaté et disciplines associées jusqu'à Moundali dans l'enceinte du groupement mobile de la police, fief du judo club police, en passant par Poto-Poto notamment au stade Ornano auprès de Judo club Bataillon de sports. Partout, le constat était le même : sourire et désir de voir l'assemblée générale électorale de la Fecojuda se tenir avant la fin de ce mois. Surtout, tous ont promis une victoire écrasante de Me Ata. « Me Ata est un grand sportif et il est plein d'initiative. Le judo club la Police possède ses installations mais sans matériels, nous ne pouvons pas travailler. Il faut apprécier sa volonté et ce geste de cœur puisqu'il pense à la collectivité », a reconnu le colonel Sébastien Amia, responsable du judo club la Police.

Le directeur technique de ce club, Me Ndinga a pour sa part, ajouté que ce geste est une fa-

Me Francis Ata remet symboliquement des kimonos/Adiacçon pour le candidat de soutenir ses amis. « Le président de la République avait demandé dans son discours de fin d'année que le sport soit une réalité dans toutes les forces militaires de notre pays et avec ces genres de dons nous pourrions bien nous entraîner et garder la forme physique afin de traquer les bandits qui dérangent la population. Nous sommes derrière lui et sa victoire est totale. »

Me Francis Ata, qui est également président de l'association sportive Tosa Obika, a demandé aux dirigeants des clubs bénéficiaires de prendre soin de ces kimonos et ceintures.

Pour lui, ce geste s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa politique de redynamisation et de vulgarisation du judo, puisque les clubs tenus par les civils dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette-Ouest et de la Cuvette ont déjà bénéficié des kits de travail.

Rude Ngoma

TOURNOI DE L'UNIFFAC U20

Les Diables rouges appelés à relever le défi de la qualification

Avant de quitter Brazzaville pour Malabo, en Guinée équatoriale où les Congolais participeront du 15 au 22 décembre au tournoi zonal de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), les poulains du coach Clément Massamba ont reçu des orientations du président de la Fédération congolaise de Football (Fécofoot), Jean Guy Blaise Mayolas. Il leur a demandé de mettre toutes les chances de leur côté afin de terminer parmi les meilleures équipes.

Très motivés et dynamiques, les juniors congolais ont quitté Brazzaville le 13 décembre. Avant leur départ, les vingt-trois joueurs et les membres du staff technique ont été reçus le 12 décembre à Brazzaville par Jean Guy Blaise Mayolas. Au cours de cette rencontre, le patron du football congolais a retracé le parcours des équipes congolaises dans ce tournoi qui regroupe souvent six pays d'Afrique centrale (la Guinée équatoriale, le Tchad, la République centrafricaine, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Congo). Il leur a signifié aussi qu'ils ont le devoir de défendre dignement le Congo dans cette compétition qualificative à la douzième édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can U20, Mauritanie 2021). « Vous devrez faire des efforts pour obtenir la qualification. La CAN se tiendra deux mois après le tournoi de l'Uniffac et pour moi c'est la même équipe qui ira en Mauritanie pour

jouer cette grande compétition. Vos grands frères ont gagné cette CAN en 2007. Nous devons encore repartir en cette compétition. Vous êtes dans un groupe abordable et vous devrez sortir du lot en restant disciplinés puisque la nation compte sur vous. Allez-y gagner et arrivez en finale. Bonne chance », a souhaité Jean Guy Blaise Mayolas.

Le sélectionneur de cette équipe a pris bonne note des orientations de la hiérarchie et a promis de multiplier les stratégies afin de garantir un bel parcours à la formation congolaise. « Nous avons parlé des objectifs des Diables rouges U-20 par rapport au tournoi Uniffac. Au départ, notre mission consistait à faire qualifier l'équipe à la CAN et nous devons prendre notre responsabilité. Nous avons une équipe compétitive malgré le coronavirus. Nous sommes appelés à satisfaire le public sportif congolais en général et le gouvernement en particulier », a rassuré Clément Massamba.



Les Diables rouges U-20 après la rencontre Adiacis Nzaba (Diables Noirs)

Les Congolais ont passé la nuit à Addis-Abeba et sont arrivés en Guinée équatoriale le 14 décembre. Logés dans le groupe B, en compagnie du Cameroun et de la RDC, ils entrent en compétition le 17 décembre en affrontant le Cameroun au stade de Rebola avant de terminer avec la RDC, le 19 décembre au stade de Malabo. Avec une victoire et un match nul, les Congolais pourront jouer la finale le 22 du même mois à Malabo. Pour tenir et réaliser ce pari, le Congo comptera sur le savoir-faire de vingt-trois joueurs qui composent l'ossature de la délégation des joueurs.

Les 23 Diables rouges sélectionnés

Gardiens

Giscard Mavoungou (Chemonots), Yann Norev Danish Oboua (Léopards), Abraham Hivenel Mognita Diakité (Racing club de Brazzaville-RCB).

Défenseurs

Prince Mouandza Mapata (AS Otohô), Ernest Briyock Malonga (Tongo FC), Chrislay Pedro Peya Ockomb (FC Racine), Claude Gisaurvel Ngongara (AC Léopards), Yakouba Mabilia (AS Vega), Reveli Rosney Obembi Dion (Inter club), Dorcas A kanapio (Diables Noirs) et Fran-

cis Nzaba (Diables Noirs)

Milieux de terrain

Reich Triomphe Kokolo (Marakana), Borel Tomadzoto (DCMP), Gloire Mogel Ngambali Onguele (RCB), Gloire Jeron Ngoma Mabila (Inter club), Gosin Duvan Elenga (Diables Noirs), Ardy Gilfran Santhous Mbousa (Cheminots)

Attaquants

Roland Okouri (AS Otohô), Japhet Eloi Mankou (Flamengo), Roxy Archange Bintsouka (FC Konzo), Elie Andzouono (Diables noirs), Jean Racine Louamba (Diables Noirs), Exaucé Sagesse Nzaou (JST).

Rude Ngoma

REPRISE DES COMPÉTITIONS

La Fécofoot et les clubs voient déjà le bout du tunnel

Le championnat national d'élite direct Ligue 1 pourrait reprendre sous peu. Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) l'a déclaré, le 11 décembre, lors d'un échange avec les représentants des clubs.

Lors des pourparlers avec les clubs, le président de la Fécofoot a posé les bases de la relance des compétitions. Elle a fait passer le message, demandant aux délégués des équipes de se tenir prêts. Décembre étant presque consommé, Jean Guy Blaise Mayolas se veut optimiste à la reprise des rencontres en janvier, même si la dernière décision sera prise pendant la prochaine réunion avec la Ligue nationale de football (Linafoot) qui aura lieu après la signature d'un protocole sanitaire avec le gouvernement de la République. Cela est l'aboutissement des démarches que les dirigeants de la Fécofoot ont effectuées pour obtenir, cette fois-ci, l'autorisation de relancer les compétitions, huit mois après leur arrêt.

« Après avoir personnellement écrit à M. le ministre des Sports, j'ai été reçu, il y a deux jours, par le directeur de cabinet du Premier ministre, dans le but de regarder comment effectivement reprendre les rencontres. A ce jour, il y a un protocole sanitaire établi entre les ministres Hugues Ngouélondélé, en charge des Sports et Jacqueline Lydia Mikolo de la Santé », a expliqué Jean Guy Blaise Mayolas aux clubs de football.

Dans ce document qui sera signé dans les brefs délais, il leur est fait obligation de respecter les



Jean Guy Blaise Mayolas échange avec les clubs sur la reprise des compétitions/Adiac

mesures barrières, procéder à la pratique du test PCR, deux fois le mois, prévoir des salles d'isolement de chaque équipe dans les stades d'entraînement, désinfecter les lieux et mettre en place un comité d'éveil au sein de chaque club puis procéder à la sensibilisation des staffs dirigeants, des joueurs et du personnel d'accompagnement au strict respect des règles d'hygiène ainsi qu'aux mesures barrières.

Le président de la Fécofoot a, toutefois, posé la condition sine qua non pour la participation au championnat d'élite. Chaque équipe, a-t-il insisté, doit avoir une équipe des jeunes, tout en promettant une aide financière aux clubs exemplaires. « Cette année, la Fécofoot va s'efforcer avec des maigres moyens pour remettre à chaque équipe une somme de dix millions (en deux tranches); mais le principe est l'équipe des jeunes. Celui qui ne remplit pas ce critère n'aura pas cet argent », a-t-il indiqué.

Il a rappelé, entre autres, le critère pour l'ob-

tention de cette aide de la Fécofoot, la tenue des assemblées générales des clubs, la qualification des joueurs dans le système DTMS.

Dans le but de veiller au strict respect des âges, la Fécofoot, en partenariat, avec la Linafoot, va établir un protocole stipulant que le club qui n'a pas une équipe des jeunes sera retiré en Ligue 1 et celui qui ne respectera pas le critère d'âge subira le même sort.

« Aujourd'hui, si on veut faire l'élite, il faut que nous ayons une équipe des jeunes, au moment de la signature du protocole, la semaine prochaine. Dès que cela est fait, nous allons le transmettre à la Linafoot qui vous le fera ensuite parvenir. Cette année le championnat des moins de 17 ans doit se jouer. Celui qui trichera les âges, son équipe sera disqualifiée », a-t-il martelé, tout en insistant sur la mise en place d'une commission de vérification des pièces d'état civil.

James Golden Eloué

DIABLES ROUGES U-20

Doless Oviebo flatté par la sélection des joueurs de l'AS Vegas

La présence des trois joueurs de l'AS Vegas dans l'ossature des Diables rouges des moins de 20 ans, qui participeront au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, a renforcé la volonté de Doless Oviebo à oeuvrer dans la préparation de l'élite sportive congolaise de demain.



Les trois joueurs à l'aéroport

Le président de l'AS Vegas a semé dans la formation des jeunes des catégories de moins de 8 à moins de 20 ans notamment avec la création d'Oviebo football académie. La sélection des milieux offensifs Saint Dorcas Akanapio et Gosim Durant Elenga, tous deux prêtés par l'AS Vegas chez les Diables noirs, ainsi que celle de Mabilia Yacouba lui permet de récolter les fruits de sa politique d'assurer l'encadrement des jeunes footballeurs et leur placement dans les grands clubs en vue de faire d'eux les futurs Diables rouges.

J.G.E.

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

José Cyr Ebina et Alban Kaky prennent officiellement leurs fonctions

Respectivement élus président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) et de la Fédération congolaise d'escrime (Fecoes), José Cyr Ebina et Alban Kaky ont été installés par les représentants de la direction générale des sports, le 14 décembre, au terme des séances de passations de service de ces deux structures sportives.

Les deux nouveaux présidents qui occupent ces fonctions pour la première fois vont devoir mettre toute leur énergie au service de

leur discipline afin de relever les défis qui les attendent durant les quatre prochaines années.

Si le premier est un grand



José Cyr Ebina Adiac

féru de l'athlétisme congolais, grâce aux compétitions qu'il organise régulièrement, le second hérite une structure quasi inexistante mais compte sur l'appui de tous les partenaires pour atteindre ses objectifs. Il était, en effet, président de la ligue d'escrime de Brazzaville pendant l'olympiade 2016-2020. Initiateur de Lions et Globe d'Or, José Cyr Ebina a loué le travail fourni par ses prédécesseurs au sein de la FCA. Un travail qui le permettra, en compagnie des

athlètes et des dirigeants, de poursuivre le rayonnement de l'athlétisme congolais. « Nous avons besoin de tous. Notre projet est basé sur six axes et focalisé sur le triptyque formation, emploi et reconversion. Il est le canevas qui dirigera notre discipline durant les quatre prochaines années. Nous nous alignerons sur la vision du chef de l'Etat pour unir les fédérations d'Afrique centrale », a-t-il indiqué, avant de signifier qu'il est ouvert à toutes propositions.

De son côté, Alban Kaky qui

dégage une énergie d'innovation prend les commandes d'une fédération dont les caisses sont vides et certains membres du bureau sortant sont démissionnaires. Ambitieux et déterminé à développer l'escrime congolaise, il a plaidé pour une union sacrée des escrimeurs en vue de permettre à la République du Congo de sauver son honneur sur le plan international. « Tout est possible et je sais que nous allons relever le défi. Merci à tous ceux qui ont contribué à notre élection. C'est un challenge de prendre la tête d'une structure qui n'est presque pas stable mais nous avons besoin de tout le monde », a expliqué Alban Kaky.

Pour concrétiser sa volonté de développer l'escrime, le nouveau président du bureau exécutif de la Fecoes va organiser dès le début de l'année prochaine un tournoi dédié à l'ancien et feu président de la fédération, Albert Kaya.

Rude Ngoma



Alban Kaky Adiac

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Félix Tshisekedi évalue son action en 2020

Le deuxième discours sur l'état de la nation du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, devant le Parlement réuni en congrès, le 14 décembre, était une occasion pour lui de partager avec ses compatriotes sa détermination à poursuivre les réformes nécessaires engagées dans tous les secteurs de la vie nationale aux fins d'améliorer le vécu quotidien de la population suivant le leitmotiv « Le peuple d'abord ».

L'occasion était donnée au cinquième président du Congo indépendant de faire le bilan de son action durant l'année 2020 en passe de se terminer. Retranchant les moments-clés ayant ponctué la vie de la nation tout au long de l'année en cours, le chef de l'Etat a, tout en rappelant le contexte ayant prévalu à la mise en œuvre de la coalition FCC-Cach considérée alors comme un cadre politique et institutionnel propice à la matérialisation des réformes à engager, conclu à l'inefficacité de ce partenariat politique. « Malgré les efforts que j'ai déployés, les sacrifices que j'ai consentis et les humiliations que j'ai tolérées, cela n'a pas suffi à faire fonctionner harmonieusement cette coalition », a-t-il regretté. Ses espérances de voir cette coalition relever les défis de tous ordres qui s'imposaient au pays ont été vite déçues par la réalité des faits.

FCC-Cach, rupture confirmée

Face à la situation qui menaçait à

la longue le fonctionnement normal des institutions dont il est le garant, il lui fallait agir. Ce qui a été fait en trois temps : Appel au rassemblement dans une Union sacrée de la nation, initiation des larges consultations des forces vives de la nation et publication des décisions prises. La nécessité de rompre avec une coalition FCC-Cach devenue paralysante pour l'action du gouvernement aura constitué, ainsi qu'il l'a reconnu, l'un des points majeurs de convergence entre la très large majorité des personnes consultées et lui. Et d'égrener les prochaines étapes à franchir : nomination d'un informateur aux fins d'identifier une coalition conformément à l'article 78 de la Constitution – formation d'un gouvernement de l'Union sacrée de la nation censée travailler en harmonie avec le chef de l'Etat et mise en œuvre des réformes issues des consultations.

Faisant un clin d'œil aux députés dont il a loué le sens patriotique élevé tout en les exhortant à implémenter un nouveau mode de gouvernance pour un Congo pa-

cifié, plus démocratique et plus solidaire, le chef de l'Etat a invité le prochain bureau à se pencher sur « la revalorisation de la mission parlementaire tout en veillant à un meilleur traitement des élus du peuple ». Le moment est venu, a-t-il indiqué, faisant sans doute allusion à la perspective du renouvellement du bureau à la chambre basse, « de comprendre qu'il n'y a pas d'alternative à la construction démocratique que dans la paix et la concorde nationale, aussi laborieuse soit-elle ».

Rapatriement des reliques de Patrice Lumumba

Saluant le processus de maturation de la démocratie en RDC, à ses yeux irréversible, le chef de l'Etat a annoncé le rapatriement en marge de la célébration des soixante et un an d'indépendance en juin 2021 - des reliques de Patrice Emery Lumumba, un des héros nationaux, à qui la patrie compte, enfin, donner une sépulture digne. Abordant le chapitre sécuritaire, le président de la République a déploré la persistance de l'insécurité dans la partie est du pays perpétrée par des forces négatives en proie actuellement à une traque assidue des Fardc. Plaidant pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans ce coin du pays pour lequel il sollicite un soutien populaire, Félix-Antoine

Tshisekedi Tshilombo s'est voulu rassurant quant à la capacité des forces loyalistes à défendre l'intégrité du territoire national. 2020 aura aussi été l'année de la formalisation de la reprise de la coopération militaire avec les Etats-Unis, laquelle coopération a été matérialisée par la signature d'un mémorandum d'entente, a indiqué le président de la République. Et d'annoncer, cette fois-ci dans le cadre de la coopération avec la France, la création d'une école de guerre en RDC d'ici l'année prochaine, en vue d'assurer la remise à niveau des officiers militaires dans tous les domaines. Entre-temps, les travaux de construction de l'académie de police et du ministère de la Défense pourront débuter dès 2021 sur financement de l'Union européenne, a-t-il ajouté.

Eau et électricité, une priorité

Le chef de l'Etat a égrené plusieurs autres réformes ayant émaillé son action en 2020 notamment dans le domaine de la desserte en électricité et en eau potable. Deux usines de production d'eau potable sont actuellement en construction pour résorber le déficit en cette matière dans la ville-province de Kinshasa, a-t-il indiqué. Il s'agit de l'Usine de Lemba-Imbu dont la production finale

sera de 220.000 mètres cubes/jour et de Binza Ozone qui produira à terme 300.000 mètres cubes/jour. Concernant le projet Grand Inga, le chef de l'Etat a indiqué que son financement est en passe d'être bouclé avant d'ajouter que l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité, l'Agence nationale d'électrification ainsi que le service énergétique en milieu rural et périurbain sont pleinement opérationnels depuis la désignation de leurs animateurs.

Au plan environnemental, Félix Tshisekedi a indiqué avoir instruit la formalisation du premier document de politique forestière devant poser les jalons de la révision du Code forestier. De la riposte à la covid-19 pour laquelle il a exhorté ses compatriotes au respect des règles édictées par les autorités sanitaires à la gratuité de l'enseignement de base qui a vu plus de 4 millions d'enfants intégrer ou réintégrer le système éducatif, en passant par le retour de la RDC dans le concert des nations, Félix-Antoine Tshisekedi aura ressassé, dans un discours minuté, ses principales réalisations en 2020 avec l'espoir d'en faire encore un peu plus l'année prochaine, l'année de sa mandature à la tête de l'Union africaine.

Alain Diasso

ARRESTATION DE JOSEPH KITANGALA KABALA

La FBCP demande des enquêtes

L'association fait référence à une plainte déposée contre a RDC devant la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme dans laquelle le pays est accusé d'avoir détenu ce citoyen au-delà du temps requis, en violation des lois du pays et des autres textes internationaux auxquels le pays a souscrit ou adhéré.

L'ONG de défense des droits de l'Homme, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), exhorte l'Etat congolais à enquêter sur la détention arbitraire de Me Joseph Kitangala Kabala. Dans un communiqué du 12 décembre, cette association, qui note que la personne a été détenue depuis le 6 juin 2019 à la suite d'une plainte déposée par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI), dit attendre que le directeur général de cette entreprise publique, Patrice Kitebi, et toutes les personnes impliquées dans cette détention prolongée soient poursuivis en justice.

L'ONG rappelle, en effet, que la République démocratique du Congo (RDC) a été citée dans une plainte déposée par l'avocat-conseil de Joseph Kitangala Kabala devant le haut-commissaire aux droits de l'Homme. Dans cette action, l'avocat-conseil de Joseph Kitangala Kabala indique que ce dernier, aviseur pour le compte du FPI, est détenu à la prison centrale de Makala, à Kinshasa, au pavillon 1/B, chambre 9, depuis le 6 juin 2019, à la suite d'une plainte déposée par le FPI, son directeur général Patrice Kitebi, et sieur Mbweshangol Nses, pour imputations dommageables.

L'avocat rappelle que le ministère public avait ouvert un dossier et avait, par sa requête, fixé le dossier devant le Tribunal de paix de Kinshasa Matete pour l'infraction des imputations dommageables. Il fait, cependant, savoir que ces faits sont prévus et punis par l'article 74 du code pénal congolais livre II qui stipule :

« Celui qui a méchamment et publiquement imputé à une personne un fait de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de cette personne ou à l'exposer au mépris public sera puni d'une servitude pénale de huit jours à un an et d'une amende de vingt-cinq à mille zaires ou l'une de ces peines seulement ».

Détenu en dehors de toute norme

L'avocat-conseil de Joseph Kitangala Kabala est surpris que son client passe plus de temps en détention pour les faits qu'il est condamné. « De ce qui précède, même si mon client serait au maximum de la peine de servitude pénale, il aurait déjà purgé cette peine et serait à ce jour en liberté depuis le 5 juin 2020. Cependant, jusqu'à ce jour mon client continue à être détenu sans aucun acte régulier de procédure », a fait savoir ce juriste. Et de noter

que la détention dont est victime son client est au mépris flagrant de l'article 17, alinéa 2 de la Constitution de la RDC, qui stipule : « Nul ne peut être poursuivi, arrêté, détenu ou condamné qu'en vertu de la loi et dans les formes qu'elle prescrit ». Mon client, note-t-il, est détenu en marge de la loi et sans aucun jugement jusqu'à cette date.

En saisissant le haut-commissaire aux droits de l'Homme, l'avocat de Joseph Kitangala Kabala cite également l'article 9 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 : « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé » ainsi qu'à l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui abonde dans le même sens que les deux pertinentes dispositions et prévoit que « tout individu a droit à la liberté et à la sûreté de sa personne, nul ne peut être arrêté ou détenu arbitrairement ». Ces

instruments juridiques internationaux, indique le juriste, la RDC y a soit dûment ratifié ou adhéré mais ne les applique pas.

Dans cette action portée par l'un des conseils de Joseph Kitangala Kabala, Me Célestin Mukosa, il est indiqué que ce Congolais porte à la connaissance de la haut-commissaire aux droits de l'Homme la détention arbitraire dont il est victime au mépris de tous ses droits fondamentaux. Il attend de ce fonctionnaire de l'ONU de prendre les dispositions à l'encontre de la RDC, qui continue à détenir ses citoyens en marge de la législation en vigueur. « Madame, seuls les terroristes ou jihadistes détiennent leurs otages en dehors de toute norme légale », admet-il. De son côté, la FBCP rappelle qu'il y a beaucoup de détenus qui sont dans des cas similaires dans les prisons et autres maisons d'arrêt dans les provinces du pays.

Lucien Dianzenza

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le Rotary club Ndjindji égaie les élèves de Tchissanga et de Bouessi

À l'approche de la fête de Noël, le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji a remis le week-end dernier des cadeaux aux élèves des écoles primaires de Tchissanga et Bouessi dans le département du Kouilou.

A chaque Noël, le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji distribue des cadeaux aux enfants de la ville côtière et du Kouilou afin de leur permettre de passer la fête de la Nativité dans la joie, malgré une année difficile marquée par la crise sanitaire due à la pandémie de covid-19. Près de deux cents enfants du CP1 au CM2 se sont retrouvés en matinée dans la cour de l'école primaire de Tchissanga pour recevoir des jouets.

Pour Jean Benoit Bouti, chef du village de Tchissanga, c'est un plaisir pour son village de recevoir l'arbre de Noël que le Rotary club Pointe-Noire Ndji-Ndji a organisé au profit des enfants. « La population de Tchissanga par ma voix vous dit merci. Cette remise des jouets est un acte qui mérite d'être salué à sa

juste valeur », s'est-il réjoui.

Par la voix de l'un des leurs, les bénéficiaires ont remercié les donateurs d'avoir pensé à eux en leur offrant des cadeaux afin qu'ils puissent passer la fête de Noël dans la gaieté. « Vous vous êtes engagés à faire la cause des plus démunis votre bâton de travail et la preuve en est cet arbre de Noël », a-t-il dit.

Il faut dire qu'en plus de l'organisation régulière d'un arbre de Noël aux côtés des enfants, le Rotary club Pointe-Noire Ndjindji œuvre à travers des dons de solidarité faits aux orphelins et aux enfants malades et distribue de fournitures scolaires aux élèves nécessiteux chaque année. Dans son mot de circonstance, le président de la fondation Rotary club international, Marc Grégoire, a notifié que parmi les axes d'intervention de cette association figure en bonne place l'alphabetisation et l'éducation de base. « Nous sommes heureux et fiers d'apporter des opportunités de bonheur, de joie, d'épanouissement et de développement



aux enfants des deux écoles de Tchissanga et de Bouessi ainsi qu'aux parents et aux enseignants qui les encadrent. Ensemble, nous formulons le

vœu d'un monde meilleur qui offre des opportunités à tous », a-t-il signifié. Notons que le Rotary Club Pointe-Noire Ndjindji a été créé en juin 2014. En dehors

La photo de famille après la remise des cadeaux/ADIAIC

de cette remise de cadeaux aux élèves, le club a également réhabilité les bâtiments de l'école primaire de Tchissanga.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

L'AJS associe les partenaires à réfléchir sur les violences à l'égard des femmes

Un focus sur les violences faites aux femmes a été initié, le 11 décembre, par l'Association des jeunes sociologues (AJS) à Tié Tié dans le 3^e arrondissement de la ville océane.

L'activité s'inscrit dans le cadre des seize jours d'activisme sur la lutte contre les violences basées sur le genre. « L'AJS existe depuis 2002 et mène plusieurs actions depuis sa création. La sensibilisation et l'éducation de la population sur divers problèmes sociaux et environnementaux, la formation des membres et des acteurs de développement sans oublier les nombreuses actions conjuguées avec les autres structures sœurs sur les questions de l'heure font partie de son agenda de travail », a dit Rufin Mafouta, président de l'AJS. Et d'ajouter que cette activité ouvre aussi les portes de l'AJS pour une meilleure connaissance de la structure.

Jodia Mingolet, responsable des ressources humaines et des questions de genre et Dominica Matondo, responsable de la communication au sein de l'AJS, ont exposé sur les différentes formes de violences que subissent les femmes, leurs causes et les conséquences engendrées. L'impact de covid-19 sur les violences conjugales a été aussi développé par les oratrices. Dans leurs communications, elles ont énuméré les différentes formes de violences qui ont leur origine dans l'abus de la position dominante du conjoint, la précarité, les disputes, l'incompréhension,

l'intolérance... Des situations déplorables qui ont des répercussions sur la vie du couple et même sur l'avenir des enfants, ont-elles regretté.

Pour elles, la sensibilisation, l'éducation, la connaissance des textes et lois réglementaires en la matière en vigueur dans le pays font partie des approches de solutions à envisager à l'avenir. La démarche a été partagée par l'assistance composée des ONG, associations partenaires et des représentants des pouvoirs publics. Une constance s'est cependant dégagée sur la prise en compte désormais des violences exercées sur le genre.

En effet, citant des exemples vécus et constatés, plusieurs hommes subissent des violences aux conséquences graves (dépression, désertion du toit familial, infidélité, suicides ou maladie cardiovasculaire), ont constaté les participants au focus. Des faits malheureux enregistrés avec émoi lors du confinement en début d'année dû à la covid-19. Signalons que l'AJS regroupe des acteurs de développement et des chercheurs en sciences sociales et construit un partenariat avec les pouvoirs publics, les agences des systèmes des Nations unies, les communautés et les entreprises. Elle mène aussi des diagnostics territoriaux avec les communautés de base et propose des modèles de développement en impliquant les communautés locales.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CONGO TÉLÉCOM

Le personnel appelé au ressaisissement

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, invite les travailleurs de l'opérateur public de télécommunication à ne pas céder à l'intox ni à la désinformation quant à l'exploitation de la fibre optique.

C'est ce qui ressort de la déclaration faite par le ministre de tutelle, le 14 décembre, suite au refus dans la matinée du même jour, des syndicats de cette société, de le laisser accéder au local de Congo Télécom pour un échange au sujet de leur revendication.

Les travailleurs de Congo Télécom exigent, en effet, le retrait d'un contrat de concession de la fibre optique accordé par le ministère de tutelle à une société privée, redoutant ainsi un « bradage » de l'infrastructure destinée à être le piédestal de la politique de développement de l'entreprise.

« Nous attirons l'attention des institutions de la République que le contrat de concession octroyé par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique en complicité avec le ministère de l'Économie, à une société privée, dénommée Yao Corp, pour exploiter la fibre optique en lieu et place de Congo Télécom, est un



Les syndicats refusant l'accès au ministre de tutelle et à d'autres responsables

désastre pour l'opérateur historique et pour le pays », avaient déclaré les travailleurs réunis en assemblée générale le jeudi dernier.

Depuis deux mois, avaient expliqué les syndicalistes, la société Yao Corps SA a obtenu les attributions de gérer la fibre optique aérienne construite par l'État sur le réseau SNE, grâce à un contrat « de dupe » signé « en toute violation des lois et règlement de la République ».

Réagissant par rapport à ces déclarations, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a signifié que la fibre optique construite dans le cadre du boulevard énergétique est composée de 24 câbles. « Depuis 2012, une seule partie du réseau est exploitée pour de lourds investissements consentis par l'État. En réalité, Congo télécom n'utilise que quatre câbles de ce réseau. »

« Suite à une étude diligente en 2015 par l'ancienne direction de la Société nationale de l'électricité, via un cabinet privé, il a été conclu avec l'aval du régulateur, sa mise en exploitation par les opérateurs privés. D'où, la démarche du gouvernement à travers un partenariat public-privé, de concéder ce réseau pour maximiser les investissements de l'État surtout pour que cette infrastructure ne tombe pas en désuétude », a-t-il précisé. Selon ce dernier, cette concession n'entrave en rien, l'évolution de Congo télécom. « Nous déplorons l'instrumentalisation, la désinformation, et condamnons fermement les agitations de ce matin, c'est inadmissible. Nous demandons à la direction de se ressaisir et à l'ensemble des travailleurs de ne pas céder aux intox. Les portes du dialogue avec la tutelle restent ouvertes », a conclu Léon Juste Ibombo.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉLECTRICITÉ

Des installations de la E2C endommagées

De la fumée a été signalée le 14 décembre à Brazzaville, au poste de Djiri et au transformateur de l'Académie Marien-Ngouabi. Le mauvais état des installations de la société Energie Electrique du Congo (E2C) serait à l'origine de la coupure d'électricité constatée ces derniers jours dans certains quartiers de la capitale.

Depuis un certain temps, plusieurs quartiers de la ville de Brazzaville sont confrontés aux coupures intermittentes d'électricité. De même, on note des baisses de tension et des délestages privant ainsi la population

trique du Congo (E2C) s'est employée à améliorer le circuit de distribution de l'électricité, à la décongestion des postes surchargés et à l'augmentation de la capacité des transformateurs dans certains quar-



d'éclairage. Ces délestages à répétition sont source de mécontentement pour la population car l'électricité demeure une denrée importante pour la population notamment en matière de confort, de sécurité, de santé, de loisirs ainsi que d'activité génératrice de revenu. « En attendant le diagnostic des experts d'E2C le pire serait à craindre », a indiqué un technicien en service à Djiri.

L'incendie intervient quelques mois après que la société Energie élec-

tiers de la ville capitale. Une action qui s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Projet eau, électricité et développement urbain (PEE-DU), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale.

Née des cendres de la Société nationale d'électricité (SNE), la E2C a pour mission d'assurer la planification, le contrôle de l'exploitation et la conservation du patrimoine public de l'électricité.

Gloria Imelda Lossele

DISTINCTION

Yann Ayessa décoré pour ses actions socioculturelles

La décoration a été faite par l'organisation non gouvernementale internationale dénommée MB Production, le 11 décembre dernier.

Le président de l'O.N.G. MB Production, Médard Mbongo, a fait savoir que Yann Ayessa a été décoré pour ses multiples actions sur les plans culturel, social et sportif.

Sur le plan culturel, dit-il, Yann Ayessa apporte du soutien aux groupes musicaux, aide les artistes à faire des enregistrements phoniques, soutient aussi les productions scéniques, ainsi que les voyages. Sur le plan social, Yann Ayessa est exceptionnel, car il apporte du soutien aux personnes en difficulté, a-t-il témoigné. Il apporte des vivres aux démunis dans les orphelinats. Quant au plan sportif, il contribue beaucoup pour l'Etoile du Congo dont il est le président de la section Handball. Yann Ayessa soutient aussi les clubs dits « Ewawa ». Il leur

paie des séries de maillots et supporte leurs logements.

« Je suis heureux de recevoir cette distinction. Continuez de faire ce que vous êtes en train de faire, ça va permettre aussi au chef de faire de bons choix », a déclaré le récipiendaire.

Pour Médard Mbongo, « Yann Ayessa était surpris de recevoir ce prix. Il m'a dit que je ne te connaissais pas. Une fois seulement il m'avait suivi en train de décerner le prix au préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo ».

Quant au choix du récipiendaire, le président de l'ONG MB Production, dit que sa structure mène des enquêtes, et choisit des récipiendaires avant de procéder au sondage. Lorsque tous les enquêteurs sont unanimes, l'ONG écrit officiellement à l'intéressé pour préparer l'organisation de la cérémonie.

Créée le 9 avril 1998, MB Production milite pour l'excellence, le développement et pousse les Congolais à



Yann Ayessa recevant la distinction des mains du président de l'ONG MB Production DR

mieux faire. « Quand tu as un poste de responsabilité, il faut bien travailler. Nous trouvons aussi des contrats des jeunes joueurs, nous faisons la promotion et les productions scéniques et phonographiques », a indiqué Médard Mbongo.

Pour les fêtes de fin d'année 2020 MB Production veut organiser un concert dénommé « Concert de la paix ». Une manière pour cette ONG de militer pour la tenue de l'élection présidentielle dans la paix. Ce sera un concert

en mode réduit.

Notons que sur le plan artistique, Médard Mbongo fut le premier manager de l'orchestre Royal K de Pointe-Noire. Il a été le premier à faire jouer cet orchestre à Brazzaville la capitale.

Bruno Okokana